

# BPA TAP

“ Travaux des aménagements paysagers “  
Spécialité travaux de création et d'entretien

En formation continue  
Diplôme de niveau 3

## Perspectives et débouchés

Métiers : salariat/Autoentrepreneuriat

Qui recrute ? Entreprises du paysage, jardineries,  
Collectivités locales, Communautés de communes.

## Public et prérequis

- Particuliers, demandeur d'emploi, salariés en emploi ou reconversion professionnelle.
- Aucun niveau scolaire requis, cumul de 1820h d'expérience professionnelle (tous domaines, en continue ou non)

## Effectif par session

Minimum 5 personnes  
Maximum 8 personnes

## Objectifs visés et évaluables

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires à exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les entreprises privées ou publiques, dans la création d'espaces verts

## Contenus de formation

### Unités capitalisables générales :

UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UC G3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspectives de développement durable

### Unités capitalisable d'option :

UC 01 : Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers

UC 02 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

### Unités capitalisables de la spécialité Travaux de création et d'entretien :

UC S1 TCE : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

UC S2 TCE : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UC S3 TCE : Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

### Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi :

UCARE 1 : Réaliser de la petite maçonnerie paysagère

UCARE 2 : Réaliser la multiplication de végétaux.

## N° de fiche :

ROME : A1203

RNCP : 5834

NSF : 214

FORMACODE : 21046

## Contact :

Secrétariat CFA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfa.borgo@educagri.fr

## Plan et moyen d'accès :

L'établissement est desservi :

Par le réseau routier cf "Google maps"  
Lycée Agricole de Borgo

Par le réseau ferroviaire, cf "Chemin de Fer  
Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied)

## Handicap :

Un référent handicap accompagne et suit  
l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93

L'individualisation des parcours permet  
d'adapter le programme à chaque  
bénéficiaire en fonction des acquis et du  
projet.

Possibilité de délivrer le diplôme ou des  
blocs de compétences

## Condition d'inscription

Dossier d'inscription complet

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique

## Modalité d'évaluation des objectifs

Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables (UC).

Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans.

Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification

Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construites sur la base de situations professionnelles.

Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation

Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises

## Modalité de sélection

Commission de recrutement pour les demandeurs d'emploi

## Modalité d'alternance

420 heures en entreprise (1 à 2 semaines / 2mois)

## Mode de validation

Diplômant :

Diplôme de niveau 3,  
possibilité de valider par blocs de compétences,  
possibilité d'adapter les parcours, VAA

## Modalité pédagogique

En présentiel :

Mise en situation professionnelle,  
visites pédagogiques,  
interventions de professionnels  
ou d'experts, travaux de groupe

## Délai d'action

2 mois sous réserve du nombre de personnes et des résultats de la commission de recrutement.  
Formation commençant en Janvier.

## Frais pédagogique

EPI et frais de restauration à la charge du stagiaire

## Tarifs

112800 € (10€/h)

## Financement et modes de rémunération

Le financement peut être assuré par :

Vos propres fonds

Une prise en charge par votre OPCO

Une prise en charge par votre employeur

Une prise en charge par France Travail ou la Région

## Durée

- 1280 heures sur 9mois

